

Conseil Municipal du 5 mars 2026

Présents : Thierry PAUCHARD, Franck MOLLARD, Roland FEI, Michel JUFFET, Caroline BASTOUL, Thomas MASSE, Christine GONNU, Francette GELBARD, Guillaume LAINÉ, Mélanie TAILLOLE

Excusé : Thierry SPINNLER

Pouvoir :

Secrétaire de Séance : Franck MOLLARD

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil du 19/02/2026
- Devis
- Travaux mairie
- Approbation du Report Anticipé du résultat des budgets
- Vote des budgets
- Compte-rendu de réunions
- Questions Diverses

Approbation du CR du 19 février 2026

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 19 février 2026

Devis

2026_03_001

M le Maire soumet un devis de Pre Mes Hyd pour le renouvellement de la pompe n° 2 du poste de relevage et remplacement du contacteur HS de l'armoire de commande au restaurant.
Ce devis s'élève à un montant de 3 235.20€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du devis n° 26d049 PRE MES HYD pour 3 235.20€ TTC.

2026_03_002

M le Maire soumet un devis du 03/03/2026 de ARD déménagement dans le cadre du futur aménagement de la nouvelle Mairie, il rappelle que c'était le même prestataire en 2024 lors du déménagement.

Ce devis s'élève à un montant de 1 158.00€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix du devis du 03/03/2026 de l'entreprise Ain Rhône Déménagement pour 1 158.00€ TTC.

2026_03_003

M le Maire soumet l'achat de rails pour dossier suspendus dans le cadre de l'aménagement du meuble du nouveau secrétariat. Cet article se compose d'un jeu de 2 rails de 120 cm pour un montant de 37.24€ TTC.

Il propose d'acheter 6 jeux de 2 rails pour un montant de 223.44€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cet achat chez Amazon pour un montant de 223.44€ TTC.

Travaux Mairie

Dans le cadre des travaux de la Mairie, M le Maire présente différents avenants :

2026_03_004

- **Lot 04 : Charpente-couverture– entreprise Tabouret - Avenant n°2 :**

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

FTM 04-02 (Devis DE-10790) : Travaux pour la réparation de deux chapiteaux, représentant une plus-value de 1 010,80 euros HT

FTM 04-03 (Devis DE-10791) : Travaux pour le déplacement de descente EP côté Nord Est, représentant une plus-value de 275,00 euros HT

Soit un avenant d'un montant total de 1 285,80 € HT

	HT en euros	T.V.A en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	47 365,26 €	9 473,05 €	56 838,31 €
Avenant n°1	2 674,04 €	534,81 €	3 208,85 €
Montant du présent avenant n° 2	1 285,80 €	257,16 €	1 542,96 €
Nouveau montant du marché	51 325,10 €	10 265,02 €	61 590,12 €

Le montant de l'avenant représente une augmentation de 8,36 % du montant initial du marché.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 2 du lot 04 – Entreprise Tabouret pour 1 542.96 € TTC

- **Lot 08 : Serrurerie Métallerie– entreprise MSR :**
Avenant n°1 du marché MRC-24-122

B - Identification du titulaire du marché

MSR Métallerie
146 chemin de la Poyarosse
01240 ST PAUL DE VARAX

SIRET : 389 769 654 00028

C - Objet du marché

SAINT OLIVE – Restructuration et extension de la mairie

Lot n° 08 : SERRURERIE - METALLERIE

Référence du marché : MRC-24-122
Date de la notification : 19/11/2024

Délai d'exécution : 1 an

Montant initial du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 31 067,40 €
- Montant TTC : 37 280,88 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : diminution de montant

FTM 08-01 (Devis n°DE00005578 du 26/02/2026) : Modification du programme et adaptation représentant une moins-value de (-3 603,30 euros HT)

	HT en euros	T.V.A en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	31 067,40 €	6 213,48 €	37 280,88 €
Montant du présent avenant n° 1	- 3 603,30 €	- 720,66 €	- 4 323,96 €
Nouveau montant du marché	27 464,10 €	5 492,82 €	32 956,92 €

Le montant de l'avenant représente une diminution de (-11,60) % du montant initial du marché.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 08 – Entreprise MSR pour une moins-value (-) 4 323.96 € TTC

- Lot 09 – Menuiserie Intérieures – Sarl Chevillon Gilles

Avenant 1 – marché MRC -24 -123

B - Identification du titulaire du marché

SARL CHEVILLON Gilles
312 rue des Auberlins – ZA d'Orcel
69220 CORCELLES EN BEAUJOLAIS

SIRET : 451 712 194 00021

C - Objet du marché

SAINT OLIVE – Restructuration et extension de la mairie

Lot n° 09 : MENUISERIES INTERIEURES

Référence du marché : MRC-24-123

Date de la notification : 19/11/2024

Délai d'exécution : 1 an

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %

- Montant HT : 35 273,73 €

- Montant TTC : 42 328,48 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Devis du 30/01/2026 et du 17/02/2026 : Fourniture et pose d'un placard coulissant blanc et suppression de cylindres, représentant une plus-value de 180,84 euros HT

	HT en euros	T.V.A. en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	35 273,73 €	7 054,75 €	42 328,48 €
Montant du présent avenant n° 1	180,84 €	36,17 €	217,01 €
Nouveau montant du marché	35 454,57 €	7 090,91 €	42 545,48 €

Le montant de l'avenant représente une augmentation de 0,51 % du montant initial du marché.

Avec 10 voix contre, 0 voix Pour, le conseil municipal refuse à l'unanimité l'avenant 1 du lot 09 – Sarl Chevillon pour 217.01 € TTC car la pose du placard coulissant n'est pas acceptée

• **Lot 11 – Plafonds suspendus - Genaudy**
Avenant 1 – marché MRC-24-125

B - Identification du titulaire du marché

SAS GENAUDY
 ZA Des Grands Varays
 01540 VONNAS

SIRET : 493 801 500 000 23

C - Objet du marché

SAINT OLIVE – Restructuration et extension de la mairie

Lot n° 11 : PLAFONDS SUSPENDUS

Référence du marché : MRC-24-125

Date de la notification : 19/11/2024

Délai d'exécution : 1 an

Montant initial du marché
 - Taux de TVA : 20,0 %
 - Montant HT : 16 079,30 €
 - Montant TTC : 19 295,16 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : diminution de montant

FTM 11-01 (Devis n°2-2025-2765 du 23/12/2025) : Moins-value sur plafonds démontables en laine de bois ciment par des plafonds suspendus démontables type AMF TERMATEX ANTARIS 600x600 semi encastrée représentant une moins-value de (-6 690,00 euros HT)

	HT en euros	T.V.A en euros (20 %)	T.T.C. en euros
Montant initial du marché	16 079,30 €	3 215,86 €	19 295,16 €
Montant du présent avenant n° 1	- 6 690,00 €	- 1 338,00 €	- 8 028,00 €
Nouveau montant du marché	9 389,30 €	1 877,86 €	11 267,16 €

Le montant de l'avenant représente une diminution de (-41,61) % du montant initial du marché.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'avenant 1 du lot 11 – Sas Genaudy pour une moins-value (-) 8 028.00€ TTC

Lors du conseil du 19 février, le conseil municipal avait voté à l'unanimité pour un devis de 1 500 € TTC de l'entreprise 2BMC concernant la pose d'une porte coupe-feu pour la cave. Entre temps, des éléments techniques ont permis de trouver une autre solution et de ne plus avoir besoin de cette porte sur-mesure. Par conséquent M le Maire propose à l'ensemble des conseillers d'annuler la validation de ce devis.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'annulation de ce devis de 1 500 € TTC.

Approbation du Report Anticipé du résultat du Budget Principal et budgets annexes

M le Maire informe les conseillers, qu'il ne sera techniquement pas possible d'établir des comptes de gestion et CFU définitifs compte tenu des problèmes informatiques que rencontre le SGC.

Dans ces conditions, dès lors que notre collectivité a prévu de voter des comptes définitifs non produits par la DGFIP, il conviendra de reporter le vote de ces comptes à une date ultérieure, sachant que la date limite de vote des comptes définitifs 2025 est fixée au 30/06/2026.

En ce qui concerne la reprise des résultats 2025 dans les budgets 2026, cette reprise n'est pas impactée par l'absence de vote des comptes définitifs dès lors que les résultats 2025 sont validés par le SGC et/ou les CDL.

D2026_03_009

M. le Maire présente la validation des comptes du Budget principal par le SGC qui permet le vote du **report anticipé du Résultat 2025 du Budget Principal.**

RECAPITULATIF DES RESULTATS SAINTE OLIVE

COMPTE ADMINISTRATIF		2025	
FONCTIONNEMENT	Dépenses	345 343,01 €	
	Recettes	395 063,63 €	
	Resultat Section Fonctionnement	49 720,62 €	
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 002 813,67 €	
	Recettes	568 560,84 €	
	Resultat Section Investissement	-434 252,83 €	
RESULTAT DE CLOTURE		2025	
	2024	AFFECTATION 2024	2025
FONCTIONNEMENT	623 923,62 €	254 299,25 €	49 720,62 €
INVESTISSEMENT	50 485,38 €		-434 252,83 €
TOTAL	674 409,00 €	254 299,25 €	-384 532,21 €
RESULTAT DE CLOTURE		2025	
			RESULTAT DE CLOTURE
			419 344,99 €
			-383 767,45 € Report au 001
			35 577,54 €
CONSTATATION DES RAR		2025	
Rar dépenses Investissement	667 182,04 €		
Rar recettes Investissement	1 085 720,68 €		
solde Rar	418 538,64 €		
Affectation au BP		2025	
Déficit ou Excédent d'investissement cumulé (report de clôture + solde rar)		34 771,19 €	
Affectation du RI pour couvrir les besoin financement (article 1068)		0,00 €	
Report excédent fonctionnement en RF (article R002)		419 344,99 €	
Report au BP		2026	
Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	
Report 002	0,00 €	419 344,99 €	
Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	
Report 001	383 767,45 €		
Affectation 1068		0,00 €	
RAR	667 182,04 €	1 085 720,68 €	
Total	1 050 949,49 €	1 085 720,68 €	

Situation de clôture conforme à mes écritures au 04/03/2026

Le responsable du SGC
de Châtillon-sur-Chalaronne
Lionel VIRICEL

- en section **FONCTIONNEMENT** :

• Total recettes fonctionnement	395 063,63 €
• Total dépenses fonctionnement	345 343,01 €
• Report excédent 2024	369 624,37 €
Un excédent de	419 344,99 €

- en section **INVESTISSEMENT** :

• Total recettes investissement	568 560,84 €
• Total dépenses investissement	1 002 813,67 €
• Report excédent 2024	50 485,38 €
Un déficit de	- 383 767,42 €

Excédent de clôture de 35 577,57€

D2026_03_010

M. le Maire présente la validation des comptes du Budget annexe Assainissement par le SGC qui permet le vote du **report anticipé du Résultat 2025 du Budget Assainissement.**

RECAPITULATIF DES RESULTATS SAINTE OLIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF		2025					
FONCTIONNEMENT	Dépenses		7 486,30 €				
	Recettes		69 934,57 €				
	Resultat Section Fonctionnement		62 448,27 €				
INVESTISSEMENT	Dépenses		46 468,94 €				
	Recettes		296,00 €				
	Resultat Section Investissement		-46 172,94 €				
RESULTAT DE CLOTURE		2025		2025		RESULTAT DE CLOTURE	
		2024	AFFECTATION 2025				
FONCTIONNEMENT		4 433,09 €	0,00 €	62 448,27 €		66 881,36 €	
INVESTISSEMENT		296,00 €	0,00 €	-46 172,94 €		-45 876,94 €	Report au 001
TOTAL		4 729,09 €	0,00 €	16 275,33 €		21 004,42 €	
CONSTATATION DES RAR		2025					
	Rar dépenses investissement						
	Rar recettes investissement		0,00 €				
	Solde Rar		0,00 €				
Affectation au BP		2025					
	Déficit ou Excédent d'investissement cumulé (report de clôture + solde rar)			-45 876,94 €			
	Affectation du RI pour couvrir les besoin financement (article 1068)			51 542,98 €			
	Report excédent fonctionnement en RF (article R002)			15 338,38 €			
Report au BP		2025					
Section de fonctionnement				Section d'investissement			
	Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes
Report 002		0,00 €	15 338,38 €	Report 001	-45 876,94 €		
				Affectation 1068	0,00 €	51 542,98 €	
				RAR	0,00 €	0,00 €	
				Total	-45 876,94 €	51 542,98 €	

- en section FONCTIONNEMENT :		
• Total recettes fonctionnement		69 934,57 €
• Total dépenses fonctionnement		7 486,30 €
• Report excédent 2024		4 433,09 €
	Un excédent de	66 881,36 €
- en section INVESTISSEMENT :		
• Total recettes investissement		296,00 €
• Total dépenses investissement		46 468,94 €
• Report excédent 2024		296,00 €
	Un déficit de	- 45 876,94 €
	 Affectation au 1068	 51 542,98 €
	 Excédent de clôture de	 15 338,38 €

D2026_03_011

M. le Maire présente la validation des comptes du Budget annexe Terrain par le SGC qui permet le vote du **report anticipé du Résultat 2025 du Budget Terrain**

RECAPITULATIF DES RESULTATS SAINTE OLIVE BUDGET TERRAIN

COMPTE ADMINISTRATIF		2025
FONCTIONNEMENT	Dépenses	175 927,13 €
	Recettes	175 210,60 €
	Resultat Section Fonctionnement	-716,53 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	175 210,60 €
	Recettes	176 000,00 €
	Resultat Section Investissement	789,40 €

RESULTAT DE CLOTURE		2024	AFFECTATION 2025	2025	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €	-716,53 €	-716,53 €
INVESTISSEMENT		0,00 €	0,00 €	789,40 €	789,40 € Report au 001
TOTAL		0,00 €	0,00 €	72,87 €	72,87 €

CONSTATATION DES RAR		2025
Rar dépenses investissement		
Rar recettes investissement		0,00 €
Solde Rar		0,00 €

Affectation au BP		2025
Déficit ou Excédent d'investissement cumulé (report de clôture + solde rar)		789,40 €
Affectation du RI pour couvrir les besoins financement (article 1068)		
Report excédent fonctionnement en RF (article R002)		-716,53 €

Report au BP		2025
Section de fonctionnement		
Report 002	Dépenses	-716,53 €
	Recettes	0,00 €

Situation de clôture conforme à mes écritures au 04/03/2026

Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes
Report 001		789,40 €
Affectation 1068	0,00 €	
RAR	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	789,40 €

Le responsable du SGC
de Châtillon-sur-Chalaronna
Lionel VIRICEL

- en section FONCTIONNEMENT :	
• Total recettes fonctionnement	175 210,60 €
• Total dépenses fonctionnement	175 927,13 €
• Report excédent 2024	0 €
Un déficit de	- 716,53 €
- en section INVESTISSEMENT :	
• Total recettes investissement	176 000,00 €
• Total dépenses investissement	175 210,60 €
• Report excédent 2024	0,00 €
Un excédent de	789,40 €
Excédent de clôture de	72,87 €

Vote du Budget Principal et des budgets Annexes : Assainissement et Terrains

D2026_03_12

M le Maire présente la proposition de **budget Principal 2026** au conseil municipal :

Après délibération le conseil approuve à l'équilibre :

En Fonctionnement : **643 672,76 €**
 En Investissement : **1 314 626,53 €**

D2026_03_13

M le Maire présente la proposition du **budget annexe Assainissement 2026** au conseil municipal :

Après délibération le conseil approuve à l'équilibre :

En Fonctionnement : **22 378,38 €**
 En Investissement : **51 842,98 €**

D2026_03_14

M le Maire présente la proposition du **budget annexe Terrain 2026** au conseil municipal :
 Le Conseil décide de revoir la recette de fonctionnement de la potentielle vente des 3 terrains et décide pour cette année de mettre au compte 7015 - 75 927,13€

Après délibération le conseil approuve à l'équilibre :

En Fonctionnement : **175 927,13 €**
 En Investissement : **276 000,00 €**



Convention Frelons

D2026_03_0015

Plan de piégeage GDS AuRA 2026, suite au comité de pilotage Frelon Asiatique le 11/12/2025.

Le Conseil départemental de l'Ain finance de nouveaux pièges à Frelons Asiatiques dans la cadre de la campagne de piégeage printemps 2026.

En 2026, les pièges seront distribués aux communes n'ayant jamais eu de piège Bee Vital. Ils seront au nombre de 4.

Pour se faire, une convention d'un an renouvelable tacitement au maximum 3 ans doit être signée entre le GDS Ain et la commune.

Le conseil municipal autorise M le Maire à signer cette convention.

Compte rendu de réunion

Néant

Questions diverses

- **Organisation du bureau de vote**

M le Maire présente le tableau d'organisation du bureau de vote du dimanche 15 mars 2026

Une convocation sera envoyée par mail aux personnes inscrites

ELECTION MUNICIPALE 15 MARS 2025				
8h00 - 10h30	10h30 - 13h00	13h00 - 15h30	15h30 - 18h00	18h00
Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	Tenue du bureau de votes	depouillement
Caroline BASTOUL	Francette GELBARD	Céline NEGRI	Caroline BASTOUL	Caroline BASTOUL
Melanie TAILLOLE	Michel JUFFET	Christine Gonnu	Pascal LACOUR	Franck MOLLARD
Pascal LACOUR	Thierry SPINLER	Franck MOLLARD	Thierry PAUCHARD	Melanie TAILLOLE
		Stephanie VERNERET		Thierry PAUCHARD
				Thierry SPINLER
				Thomas MASSE

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h30.

Le Secrétaire

Franck Mollard



Fait à Sainte-Olive,

Le Maire Thierry PAUCHARD

